

Les crédits

Que la Chambre approuve la recommandation contenue dans le deuxième rapport du Comité permanent des transports qui demande un moratoire en ce qui concerne les réductions relatives à VIA Rail que projette le gouvernement.

—Monsieur le Président, ce serait de la négligence de ma part de ne pas prendre quelques minutes pour féliciter mes trois collègues de la Chambre, le ministre des Affaires des anciens combattants, le député de Bonavista—Trinity—Conception et mon collègue de Regina, pour les propos très éloquents qu'ils ont tenus. À vrai dire, ce sont les propos les plus éloquents qu'il m'ait été donné d'entendre à la Chambre depuis de nombreuses années à l'occasion du jour du Souvenir.

Je suis heureux de pouvoir prendre la parole, au nom du Parti libéral, au sujet de cette motion qui est inscrite à mon nom, mais qui pourrait tout aussi bien l'être, je présume, au nom de nombreux députés des trois partis politiques. Lorsque nous avons un jour consacré à l'opposition, il est plutôt courant que la motion proposée dise que la Chambre ou l'opposition condamne le gouvernement. Je voudrais attirer l'attention des députés sur le libellé de la motion à l'étude.

Que la Chambre approuve la recommandation contenue dans le deuxième rapport du Comité permanent des transports qui demande un moratoire en ce qui concerne les réductions relatives à VIA Rail que projette le gouvernement.

C'est une motion qui ne peut être plus affirmative. Ce n'est pas une motion qui demande d'approuver les travaux d'un parti politique en particulier. Ce n'est pas une motion qui vise à avantager un parti politique ou à promouvoir une idéologie. C'est une motion qui a pour objet de faire l'unanimité de la Chambre sur les travaux d'un comité permanent, un comité qui réunit des députés de tous les partis, libéraux, néo-démocrates et conservateurs.

C'est une motion dans laquelle on demande de tenir compte des constatations du groupe de députés des trois partis de la Chambre qui a été chargé d'étudier sur la politique des transports du gouvernement et de formuler ses recommandations. C'est une motion dénuée de tout esprit de parti, une motion non partisane. Elle ne vise à avantager ni à nuire à aucun parti.

Dans le contexte de la réforme parlementaire, on y demande au Parlement de prendre note des observations d'un groupe de députés, hommes et femmes, qui a été chargé, au nom des Canadiens, d'examiner les prévisions budgétaires et la politique du ministère des Transports.

Pourquoi prendre la peine de souligner cela? Pourquoi faire tant d'histoires à ce sujet? Je vais vous le dire, monsieur le Président. Il est en effet très rare qu'un comité permanent, et il faut beaucoup de courage de la part de tous ses membres, y compris ses membres conservateurs, soit prêt à dire qu'il a étudié cette initiative gouvernementale, en l'occurrence les compressions imposées à VIA Rail et la suppression de 50 p. 100 des liaisons et de 2 700 emplois. Nous avons étudié cette initiative gouvernementale. Nous ne présentons pas un rapport qui dit qu'elle est malveillante, brutale ou arrogante. Nous aurions pu le faire, mais nous ne l'avons pas fait.

En tant que comité, en tant que groupe impartial, nous commentons abondamment les compressions. En tant que députés des trois partis, nous présentons quelques arguments très convaincants au gouvernement: que cette décision a été prise à la hâte, que les répercussions de ces compressions ne sont pas bien comprises et que l'avenir de VIA Rail est, au mieux, et je suis très obligeant, fort douteux, en admettant que ces compressions entrent en vigueur comme on l'a ordonné, c'est-à-dire dans seulement deux mois, le 15 janvier prochain.

• (1030)

Examinons un instant ce que le gouvernement a présenté à la population canadienne. Selon le premier ministre, on a mis au point un plan qui va sauver VIA Rail. Ce plan comporte la suppression de 2 700 emplois à VIA Rail, la suppression au Canada atlantique de toutes les lignes autres que celles du grand corridor, une réduction marquée de la fréquence de desserte sur les lignes du corridor principal entre Windsor et Québec, la suppression de ce train historique qu'est le Canadien—non seulement historique ici mais connu dans le monde entier—et tout cela à une époque où il n'y a pas d'argent frais pour l'achat de matériel nouveau ou pour la relance de VIA Rail.

Les critiques les plus acerbes de cette décision ont dit qu'il s'agit d'un plan étudié pour rater. C'est une politique d'obsolescence calculée. Quand on supprime les lignes secondaires, qu'on abolit les fréquences dans les villes des corridors principaux, qu'on supprime des lignes comme le Canadien—qui attire des touristes du monde entier—il est certain que ce plan va provoquer dans 18 mois une nouvelle baisse de la clientèle de VIA. En fin de compte, le gouvernement va se présenter à la Chambre dans 12 à 18 mois avec des chiffres encore en baisse pour dire qu'il faut couper entièrement les vivres à VIA Rail.